

2014-4905
2015-03-10

COMMERCIAL

CONTENU NET : 10 kg

FONGICIDE MAESTRO® 80DF
Granulé mouillable

GROUPE	M	FONGICIDE
---------------	----------	------------------

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX, SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ET DU PERSONNEL NON AUTORISÉ

AVERTISSEMENT: L'exposition au captane peut produire des effets de longue durée nuisibles à la santé. Pour minimiser l'exposition, suivre le mode d'emploi indiqué sur cette étiquette.

GARANTIE : Captane.....80 % (nominal)
Avertissement: Contient l'allergène SOYA

N° D'HOMOLOGATION 26408

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ARYSTA LIFE SCIENCE NORTH AMERICA, LLC
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513

Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397

D94/A-2

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DU PERSONNEL NON AUTORISÉ

DANGER : CORROSIF POUR LES YEUX, SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU, ET LES VÊTEMENTS.

Ne jamais manipuler le produit les mains nues. Mettre une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection et un quart de masque ou un demi-masque à cartouche approuvé par le NIOSH (pour les particules) durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Ne pas respirer la poussière ni le brouillard de pulvérisation. En outre, les travailleurs doivent porter un ensemble imperméable résistant aux produits chimiques pour les épandages en serres.

Pour les activités de mélange aérien/chargement/nettoyage et réparation, porter des chemises à manches longues et des pantalons longs, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes et un quart de masque ou demi-masque respiratoire à cartouche (pour poussière) approuvé par NIOSH. Pour les applicateur aériens (pilotes), porter des chemises à manches longues et des pantalons longs, et si le cockpit n'est pas équipé de mécanisme de filtration de l'air, porter une protection respiratoire.

NE PAS réintégrer les cultures traitées de bleuets, de framboises, de mûres et de raisins dans les 72 heures suivant l'application. NE PAS réintégrer les cultures de plantes ornementales dans les 4 jours suivant l'application. NE PAS réintégrer toute autre zone traitée dans les 48 heures suivant l'application. Si le retour dans les cultures traitées est absolument nécessaire, les travailleurs doivent porter un pantalon, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures de travail et des lunettes de protection. Il ne faut pas retourner dans une serre traitée sans un respirateur approuvé, à moins que la serre n'ait été entièrement ventilée.

NE PAS pénétrer dans les zones de ginseng traité dans les 5 jours suivant l'application pour faire du dépistage, 25 jours pour toutes activités d'irrigation mis en place manuellement et 48 heures pour toutes les autres activités.

Enlever chaque jour les vêtements contaminés et les laver à fond avant de les remettre. Bien se laver les mains, le visage et les bras après avoir manipulé le FONGICIDE MAESTRO 80DF et avant de boire, de manger ou de fumer. Prendre une douche après utilisation du produit ou à la fin de la journée de travail. Laver les vêtements et les gants avant de les remettre. Toujours travailler à l'abri du vent durant les opérations de mélange et de chargement. Garder les personnes non protégées à l'écart de la zone de manipulation du produit ou du voisinage pouvant être atteint par la dérive.

N'appliquer que si le potentiel de dérive est minime vers les zones d'habitat humain ou les zones d'activité humaine, comme les maisons, les bungalows, les écoles et les espaces de récréation. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, les zones d'inversion de température, le type d'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet www.croplife.ca/.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro

d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	
En cas d'ingestion	Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation :	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit peut causer des dommages irréversibles aux yeux selon la gravité et la durée de l'exposition. Le fait de bien rincer les yeux immédiatement après une exposition peut réduire le risque de lésions permanentes aux yeux. L'exposition cutanée répétée à ce produit peut causer une réaction allergique (sensibilisation) chez certaines personnes.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

À toute heure, 1-866-303-6952 SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE, 24 HEURES SUR 24 :

(déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appelez CHEMTREC au 1-800-424-9300.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement ou indirectement sur l'eau. Ne pas contaminer les étangs, les lacs, les ruisseaux ni les rivières en nettoyant l'équipement de pulvérisation ou en éliminant les déchets.

ÉLIMINATION

Bien vider le contenant dans le système de pulvérisation. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le FONGICIDE MAESTRO 80 DF est un granulé mouillable formulé pour se disperser dans l'eau et former une bouillie de pulvérisation utilisée pour la suppression de certaines maladies à champignons des fruits, légumes et cultures ornementales. Le FONGICIDE MAESTRO 80DF est également utile pour traiter le sol contre certaines pourritures des semences et la fonte des semis. Les applications peuvent se faire par avion ou par pulvérisation terrestre, y compris avec les appareils pour concentrés et semi-concentrés.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'USAGE

Respecter les limites d'utilisation formulées sur l'étiquette relativement à certaines cultures. Santé Canada a fixé les quantités de produits agrochimiques pouvant subsister sur les cultures vivrières au moment de la récolte. Pour éviter de dépasser ces tolérances aux résidus, n'utiliser que les quantités recommandées et ne pas pulvériser au cours du délai d'attente avant la récolte indiqué pour chaque culture, ni après le stade indiqué. Consulter les spécialistes agricoles de la région pour obtenir plus de renseignements sur la période d'application car le nombre d'épandages nécessaires varie selon les conditions locales.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI POUR L'ÉPANDAGE AÉRIEN

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage

aérienne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation :

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le guide d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire :

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume : appliquer la dose recommandée dans un volume de pulvérisation minimal de 50 litres par hectare.

COMPATIBILITÉ

Le FONGICIDE MAESTRO 80 DF peut être utilisé de façon sécuritaire et efficace aux doses recommandées avec la plupart des insecticides et fongicides les plus couramment utilisés, à l'exception de l'huile et des matières très alcalines. Les matières alcalines comme la chaux à pulvériser, la chaux soufrée et la bouillie bordelaise réduisent l'activité fongicide de FONGICIDE MAESTRO 80 DF. Ne pas appliquer le FONGICIDE MAESTRO 80 DF en association avec des huiles à pulvériser, ni tout de suite avant ou peu de temps après des épandages d'huiles. Il ne faut pas utiliser les mélanges avec des formules volatiles de phosphates organiques. L'utilisation d'agents mouillants susceptibles de provoquer un mouillage excessif n'est pas recommandée. Ne pas utiliser les mélanges de FONGICIDE MAESTRO 80DF et de soufre sur les cultures sensibles au soufre.

Lorsqu'on mélange en cuve le FONGICIDE MAESTRO 80 DF avec d'autres pesticides, **toujours verser le FONGICIDE MAESTRO 80 DF en premier dans le réservoir du pulvérisateur** et agiter jusqu'à ce que le produit soit entièrement dispersé et en suspension. Verser ensuite les autres produits dans le réservoir du pulvérisateur.

PHYTOTOXICITÉ

S'il est employé à des doses élevées ou dans des pulvérisations mouillantes, le FONGICIDE MAESTRO 80DF peut provoquer des taches nécrotiques des feuilles tendres non parvenues à maturité de certaines variétés de pommes, de pêches, de prunes et de cerises. Ce type de dégâts est plus fréquent lors des premiers traitements postfloraux durant les longues périodes de temps humide, chaud et nuageux. Pour éviter le risque de taches sur les feuilles dans de telles conditions, utiliser le FONGICIDE MAESTRO 80DF et les autres produits à pulvériser aux plus faibles doses recommandées et éviter de bassiner les arbres.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le FONGICIDE MAESTRO 80 DF contient un fongicide du Groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au FONGICIDE MAESTRO 80 DF et à d'autres fongicides du Groupe M. Une perte graduelle ou totale du degré d'éradication peut se produire avec le temps si ces fongicides sont utilisés à répétition dans les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux fongicides/bactéricides :

- Dans la mesure du possible, utiliser le FONGICIDE MAESTRO 80 DF ou d'autres fongicides du Groupe M en alternance avec ceux de groupes différents capables d'éradiquer les mêmes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en réservoir comprenant un fongicide d'un groupe différent, lorsqu'un tel usage est permis.
- Les fongicides doivent être utilisés en suivant un programme de gestion intégrée des parasites (GIP) qui prévoit le dépistage et la tenue de dossiers et envisage des pratiques culturales, biologiques et autres méthodes d'éradication chimiques.
- Contrôler les populations de parasites traitées afin de déceler toute manifestation de résistance.
- Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'emploi. Cesser l'utilisation de ce produit et utiliser un autre fongicide présentant un site d'action ciblé différent, s'il existe.
- Communiquer avec le spécialiste agricole de la région ou avec des conseillers agricoles agréés pour obtenir d'autres recommandations en matière de gestion de la résistance aux pesticides et de GIP, relativement à des cultures et à des pathogènes précis.
- Pour d'autres renseignements ou pour signaler d'éventuels cas de résistance, communiquer avec Arysta LifeScience North America Corporation, au 1-866-761-9397.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié ou aux trois quarts d'eau propre. Si le pulvérisateur est muni d'un tamis à l'ouverture du réservoir, enlever le tamis et ajouter la quantité requise de FONGICIDE MAESTRO 80 DF directement dans l'eau du réservoir. Remplir le reste du réservoir d'eau. Maintenir l'agitateur en marche durant les opérations de remplissage, de mélange et de pulvérisation. Ne pas laisser reposer la solution.

Lorsqu'on mélange en cuve le FONGICIDE MAESTRO 80 DF avec d'autres pesticides, **toujours verser le FONGICIDE MAESTRO 80 DF en premier dans le réservoir du pulvérisateur** et agiter jusqu'à ce que le produit soit entièrement dispersé et en suspension. Verser ensuite les autres produits dans le réservoir du pulvérisateur.

TAUX D'APPLICATION

Cultures fruitières

POMMES : Tavelure primaire - Utiliser 3,75 kg/ha dans tous les arrosages en commençant par le stade de l'éclatement jusqu'au deuxième traitement postfloral. **Tavelure secondaire** - si la tavelure primaire est bien maîtrisée, réduire la dose à 1,9 kg/ha pour le reste des traitements postfloraux. **Tache de suie, moucheture, tache phoméenne, pourriture amère, pourriture noire** - Utiliser 1,9 à 3,75 kg/ha. **Chancre pérennant du pommier (Gloeosporium perennans)** - Utiliser 3,75 kg/ha. Appliquer par temps pluvieux avant la récolte. Consulter le calendrier d'arrosage provincial pour connaître les périodes d'application. Ne pas appliquer à moins de 7 jours de la récolte. L'arrosage en début de saison peut causer la tache nécrotique au feuillage des Red Delicious, Winesap et autres variétés sensibles. Peut être appliqué avec de l'équipement terrestre classique ou par avion. Consulter la section sur l'épandage aérien pour les précautions à prendre.

Mélange en cuve avec le fongicide agricole NOVA® 40W pour supprimer la tavelure du pommier (APPLICATION TERRESTRE SEULEMENT) – Le fongicide agricole NOVA 40W est un fongicide systémique. Pour le mélange en cuve, utiliser 320 g/ha (pleine dose) de NOVA 40W et la moitié des doses recommandées de FONGICIDE MAESTRO 80DF pour supprimer la tavelure. Suivre toutes les instructions énoncées sur l'étiquette du fongicide agricole NOVA 40W relativement à l'utilisation de ce produit.

ABRICOTS : Pourriture brune (brûlure des rameaux) - Utiliser 3,75 à 4,5 kg/ha en s'assurant d'une couverture complète, aux stades bouton rose, floraison, éclatement de la collerette, chute de la collerette et pré-cueillette. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec de l'équipement terrestre classique ou par avion. Consulter la section sur l'épandage aérien pour les précautions à prendre.

CERISES (acides, douces) : Pourriture brune, criblure (tache des feuilles) - Utiliser 3,75 à 4,5 kg/ha aux stades préfloraison, floraison, chute des pétales, chute de la collerette, traitements postfloraux, et immédiatement après la récolte. Les traitements postfloraux peuvent endommager le feuillage des variétés de cerises douces Schmidt et Emperor Francis. Consulter le calendrier provincial de pulvérisations pour connaître les variations des périodes d'épandage. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours précédant la récolte des cerises douces. Peut être appliqué jusqu'à 5 jours précédant la récolte des cerises acides. Peut être appliqué avec de l'équipement terrestre classique ou par avion. Consulter la section sur l'épandage aérien pour les précautions à prendre.

PÊCHES : Pourriture brune, tavelure - Utiliser 3,75 à 4,5 kg/ha, aux stades bouton rose avancé, pleine floraison, chute des pétales, chute de la collerette et traitements postfloraux. Poursuivre les épandages jusqu'à la récolte si les conditions sont propices à la pourriture brune. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec de l'équipement terrestre classique ou par avion. Consulter la section sur l'épandage aérien pour les précautions à prendre.

POIRES : Tavelure, tache de suie – Utiliser 3,75 kg/ha. **Pour la tavelure**, appliquer aux stades préfloraison, chute des pétales et premier traitement postfloral. **Pour la tache de suie**, appliquer au deuxième traitement postfloral et de nouveau 2 semaines plus tard. Ne pas appliquer sur les poires Anjou. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte. Peut être appliqué avec de l'équipement terrestre classique ou par avion. Consulter la section sur l'épandage aérien pour les précautions à prendre.

PRUNES : Nodule noir, pourriture brune – Utiliser 3,75 à 4,5 kg/ha. **Pour le nodule noir**, appliquer aux stades bouton vert, préfloraison et floraison. **Pour la pourriture brune**, appliquer aux stades préfloraison, collerettes et traitements postfloraux. Répéter le traitement à intervalles de 7 à 14 jours de façon à préserver la couverture. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec de l'équipement terrestre classique ou par avion. Consulter la section sur l'épandage aérien pour les précautions à prendre.

RAISINS : Branche moribonde (infections de la saison en cours) – Utiliser 2 kg/ha et appliquer lorsque les nouvelles pousses mesurent de 1 à 5 centimètres de long et de nouveau lorsqu'elles font de 10 à 15 centimètres de long. **Mildiou, pourriture noire** – Utiliser 2 à 3,5 kg/ha et appliquer tout juste avant la floraison, tout juste après la floraison et au premier traitement postfloral. Pour le blanc, une autre application 2 à 3 semaines plus tard peut être nécessaire. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte. Peut être appliqué avec de

l'équipement terrestre classique ou par avion. Consulter la section sur l'épandage aérien.

FRAMBOISIERS : Pourriture du fruit, brûlure des dards - Utiliser 2,5 kg dans 1 000 litres d'eau par hectare. Traiter dès l'apparition des premières fleurs, puis à intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les épandages pendant la période de la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer par avion.

MÛRES : Pourriture du fruit - Utiliser 2,25 kg dans 1 000 litres d'eau par hectare. Traiter dès l'éclosion des premières fleurs, puis chaque semaine pendant la floraison. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les épandages pendant la période de la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer par avion.

MÛRES DE LOGAN : Tache de la tige, pourriture du fruit, tache foliaire, brûlure des dards – Utiliser 1,5 à 2,25 kg dans 1 000 litres d'eau par hectare. Traiter dès l'éclosion des premières fleurs, puis chaque semaine pendant la floraison. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les épandages pendant la période de la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer par avion.

BLEUETS : Pourriture du fruit, pourriture sclérotique – Utiliser 2,25 kg dans 1 000 litres d'eau par hectare. Traiter dès la croissance des nouvelles pousses, puis chaque semaine pendant la floraison. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les épandages pendant la période de la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec de l'équipement terrestre classique ou par avion. Consulter la section sur l'épandage aérien pour les précautions à prendre.

FRAISES : Moisissure grise, tache foliaire - Utiliser 2,75 à 4,25 kg dans 1 000 litres d'eau par hectare. Faire un premier épandage dès la croissance des nouvelles pousses au printemps, avant la formation des fruits. Répéter les traitements chaque semaine. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les épandages pendant la période de la récolte, immédiatement après chaque cueillette. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec de l'équipement terrestre classique ou par avion. Consulter la section sur l'épandage aérien pour les précautions à prendre.

RHUBARBE (DANS LES SERRES À FORCER) : Pourriture foliaire – Utiliser 1,25 à 2 kg dans 1 000 litres d'eau. Pulvériser à chaque semaine. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer par avion.

Légumes et cultures ornementales

CONCOMBRES : Anthracnose, gale - Utiliser 2,25 à 4,25 kg par hectare dans suffisamment d'eau pour permettre une couverture complète. Traiter dès les premiers signes de maladie, puis à intervalles de 5 à 7 jours. Utiliser 2,25 à 3,25 kg sur les jeunes plants, 3,25 à 4,25 kg sur les plants matures. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec de l'équipement terrestre classique ou par avion. Consulter la section sur l'épandage aérien pour les précautions à prendre.

POMMES DE TERRE : Brûlure alternarienne, mildiou - Utiliser 2,5 à 3,75 kg par hectare dans suffisamment d'eau pour permettre une couverture complète. Commencer le traitement dès les premiers signes de maladie ou tel qu'indiqué par les services de surveillance des maladies. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours pour maintenir la suppression. Peut être appliqué jusqu'à 7 jours avant la récolte. Ne pas faire plus de 7 traitements par saison. Peut être appliqué avec de l'équipement terrestre classique ou par avion. Consulter la section sur l'épandage aérien pour les précautions à prendre.

TOMATES : Anthracnose, tache septorienne – Utiliser 2,75 à 4,25 kg par hectare dans suffisamment d'eau et répéter les traitements à intervalles de 5 à 7 jours, ou au besoin, pour maintenir la suppression. Utiliser les doses les plus élevées sur les plants matures ou dans le cas d'infestations graves. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec de l'équipement terrestre classique ou par avion. Consulter la section sur l'épandage aérien pour les précautions à prendre.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres qu'ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

GINSENG

Pour la suppression de la pourriture rhizoctonienne des racines (*Rhizoctonia solani*), de la pourriture pythienne des racines et de la fonte des semis (*Pythium* spp.), de la pourriture phytophthoréenne des racines (*Phytophthora cactorum*) et de la moisissure grise (*Botrytis cinerea*), ainsi que de la répression du pourridié passager (*Cylindrocarpon destructans*), appliquer MAESTRO 80 DF sous forme de pulvérisation foliaire généralisée à raison de 2.5 kg de produit/ha (2.0 kg m.a./ha) dans un volume de pulvérisation de 935 à 1 871 L d'eau/ha. Commencer les épandages avant l'apparition de la maladie, lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie, en respectant un intervalle minimal de 7 jours. Ne pas faire plus de 8 applications. Application terrestre seulement. Ne pas appliquer dans les 20 jours précédant la récolte.

La dose d'application doit tenir compte d'une quantité de 2,5 kg de produit par hectare, appliquée dans le volume de pulvérisation approprié, afin d'obtenir une couverture complète de toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour appliquer 1 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 2,5 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir complètement toutes les surfaces aériennes de la plante pour une suppression optimale de la maladie. Mélanger et appliquer avec soin pour éviter de dépasser les doses de 2,5 kg de produit par l'hectare, quel que soit le volume de pulvérisation.

Traitement en pleine terre et en serre : Utiliser pour traiter le sol contre la fonte des semis et les pourritures des racines des semis ou des plants repiqués de rosiers (et autres arbustes, arbres et fleurs), les lits de semences de gazon et les légumes (haricots, pois, céleri, crucifères, aubergines, poivrons, tomates). Utiliser 1,25 kg par 1 000 litres d'eau et appliquer à des doses de 50 à 85 litres par 100 m². Mélanger aux premiers 7,5 à 10 cm de sol avant de planter. Ne pas appliquer par avion.

GAZON (terrains de golf et gazonnières seulement) : Plaque brune, fonte des semis, tache des feuilles, fonte helminthosporienne, pourriture des racines - Utiliser 90 à 150 grammes dans 20 L d'eau par 100 m². Commencer les traitements avant l'infection, au début du printemps. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 14 jours pendant l'été. La dose d'application maximale sur le gazon (terrains de golf, gazonnières) est de 5,9 kg par hectare pour un maximum saisonnier de 11,9 kg/ha. **Ne pas appliquer sur les pelouses résidentielles, dans les parcs, les terrains d'écoles, les terrains de sports et autres aires de loisirs.** Ne pas appliquer par avion.

CAMÉLIAS : Brûlure des pétales - Utiliser 1,25 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer sur les feuilles et sur le sol autour des plants. Traiter chaque semaine ou aux deux semaines avant et pendant la période de floraison, en particulier après une averse ou un épisode de temps humide. Ne pas appliquer par avion.

ŒILLETS : Brûlure alternarienne – CHRYSANTHÈMES : Brûlure des fleurs, tache septorienne – ROSES : Tache noire – Utiliser 1,20 à 1,5 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer de façon à couvrir uniformément les deux faces des feuilles. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours, au besoin. Ne pas appliquer par avion.

ASTERS, DAHLIAS, LILAS, ROSES, TULIPES : Brûlure des fleurs – Utiliser 1,25 kg dans 1 000 litres d'eau. Appliquer dès les premiers signes de maladie et répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours, au besoin. Ne pas appliquer par avion.

AZALÉES, ŒILLETS, CHRYSANTHÈMES : Fonte des semis, pourriture - Utiliser 3 à 6 grammes par litre d'eau. Tremper la bouture de 20 à 30 minutes. Égoutter avant de planter. Ne pas appliquer par avion.

BÉGONIAS (TUBÉREUX), JONQUILLES, DAHLIAS, GLAÏEULS, IRIS (BULBEUX), NARCISSES, TULIPES : Fonte des semis, pourritures des bulbes – Utiliser 3,75 à 9,5 kg dans 1 000 litres d'eau. Avant d'entreposer, tremper et laisser sécher. Ne pas appliquer par avion.

MAESTRO est une marque déposée d'Arysta LifeScience North America, LLC
NOVA est une marque déposée de Rohm and Haas, Company, USA